

**Aux représentantes
et représentants des médias**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Un master en conservation de la biodiversité à l'Université de Neuchâtel

Neuchâtel, le 28 février 2023. Le catalogue de l'Université de Neuchâtel s'enrichira d'un nouveau cursus dès l'automne 2023, avec la création d'un master interfacultaire en conservation de la biodiversité. Proposé par la Faculté des sciences en collaboration avec la Faculté des lettres et sciences humaines, ce projet vise à étudier sous différents angles la protection des espèces et des écosystèmes afin d'appréhender au mieux cet enjeu environnemental majeur. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 30 avril 2023.

L'ampleur de la crise provoquée par la perte de la biodiversité est alarmante. A l'échelle mondiale, un quart des espèces animales et végétales sont menacées de disparition. La plupart des écosystèmes sont fortement modifiés et dégradés et les services qu'ils fournissent aux sociétés sont en déclin. Les causes de cette crise sont largement dues aux activités humaines : destruction et dégradation des habitats, surexploitation des ressources, changement climatique, pollution et introduction d'espèces exotiques envahissantes.

L'analyse détaillée des menaces pesant sur la biodiversité, ainsi que l'élaboration réaliste de stratégies de conservation, doivent donc se baser sur une approche qui prendra en compte autant le fonctionnement des grandes institutions humaines – entreprises, administrations, associations caritatives, etc. – que celui des organismes, des espèces et des écosystèmes. La biologie doit impérativement s'adosser aux sciences humaines et sociales afin d'évaluer les problèmes dans toute leur globalité et leur complexité.

Le Master en conservation de la biodiversité sera dispensé en anglais. Il se fixe comme objectif de former des étudiant-e-s à travers un parcours véritablement interdisciplinaire, avec des cours répartis de manière équilibrée entre la biologie de la conservation (des animaux, des plantes et d'autres groupes, ainsi que des écosystèmes) et les dimensions humaines de la conservation (droit, économie, ethnologie, psychologie).

Ces approches s'accompagneront de travaux de terrain et de formations pratiques dans les compétences scientifiques transversales (communication scientifique, manipulation et analyses de données spatio-temporelles et quantitatives) appliquées à la conservation de la biodiversité. Le mémoire de master portera sur des situations réelles d'analyse de problèmes de conservation actuels, en lien avec le monde professionnel et/ou de la recherche.

Les personnes au bénéfice de ce nouveau titre seront capables de comprendre la diversité des organismes vivants et les écosystèmes dont ils font partie, d'étudier les rapports entre humains et non humains (plantes, animaux et autres groupes) et de saisir ainsi les mécanismes à l'origine des

changements dans l'espace et dans le temps, d'analyser les politiques et programmes de conservation existants et de proposer des stratégies afin de les améliorer. A travers des contacts établis lors de stages et du mémoire de master, elles devraient de surcroît être directement employables dans des organismes publics, des ONGs et des entreprises privées actives dans le domaine environnemental, mais pourront évidemment poursuivre leurs études au niveau doctoral.

Le Master en conservation de la biodiversité est ouvert aux étudiant-e-s titulaires d'un Bachelor of Science (BSc) en Biologie, en Sciences Naturelles ou Biologie-Ethnologie ou un Bachelor of Arts (BA) en Sciences Sociales (ethnologie, sociologie, psychologie sociale, géographie humaine). Les étudiant-e-s ayant suivi un autre cursus devront justifier d'une formation de base en biologie et/ou sciences sociales, ainsi que d'une maîtrise des bases des méthodes quantitatives et/ou statistiques. D'éventuelles lacunes pourront être rattrapées avant ou durant la première année de la formation.

A noter enfin une particularité due au caractère interfacultaire de la formation : la dualité du titre final. Il sera soit « MSc in Biodiversity Conservation », soit « MA in Biodiversity Conservation », en fonction du choix de l'étudiant-e et de sa spécialisation (plutôt sciences naturelles ou sciences humaines).

En savoir plus :

Master in Biodiversity Conservation : <https://bit.ly/3Y6EMBy>

Contacts :

Prof. Clara Zemp, Laboratoire de biologie de la conservation

Tél. +41 32 718 31 14 ; clara.zemp@unine.ch

Prof. Jérémie Forney, Institut d'ethnologie

Tél. +41 32 718 17 21 ; jeremie.forney@unine.ch

Encadré

Un enseignant du futur master dans un rapport européen sur les néonicotinoïdes

Membre du conseil scientifique du nouveau master et directeur du Laboratoire de la biodiversité du sol à l'UniNE, le professeur Edward Mitchell est l'un des auteurs du dernier rapport de l'European Academies Science Advisory Council (EASAC) sur les mesures prises par l'UE contre les néonicotinoïdes. Rendu public aujourd'hui, le document de l'EASAC confirme que l'UE a vu juste lorsqu'elle a interdit les trois principaux néonicotinoïdes il y a cinq ans.

Cette classe d'insecticides a des effets indiscriminés sur les pollinisateurs et autres insectes utiles autant que sur les ravageurs ciblés, ce qui constitue une menace sérieuse pour la biodiversité et la sécurité alimentaire à long terme.

"Il est contre-productif de tout tuer, commente Edward Mitchell, car une fois que le ravageur s'adapte au pesticide, il peut ne plus rester d'ennemis naturels, sans parler des pollinisateurs essentiels. C'est un problème similaire à celui que nous constatons avec l'utilisation massive des antibiotiques".

Le rapport est présenté sur le site de l'Académie suisse des sciences : <https://bit.ly/3Zs3ayM>